



PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DES HAUTS-DE-FRANCE BASKETBALL

qui s'est tenu le mardi 11 septembre 2018 à Phalempin à 18h30

- Présents : Mme HEMBERT S. - NONNON M.
MM. DENEUX J. - DERUWEZ O. - DEVOS C. - LEPRETRE G. - LY SIN CHENG JM. -
MERLIOT P. - MOLLET D. - TARTARE J.M. - VANHAMME B. - VERKINDT B.
- Excusés : Mme COESTIER E.
- Invités : Mme LEIGNEL M.
MM. CHATELAIN Y. (président du PAC Guise) - D'HALLUIN O. – DESRUMAUX JL. -
DORMIEU M. - FRYDRYSZAK F. - NYS P. - OLIOT V.

PRESIDENCE – P. MERLIOT

Le Président accueille les élus et Monsieur Yves CHATELAIN, Président de la PAC de GUISE.
Il annonce son intention d'inviter un Président de club du secteur Nord/Pas de Calais et un Président de club du secteur Picardie à chaque Bureau ou Comité Directeur.

Il revient ensuite sur l'activité de la présidence depuis le comité directeur du 27 juin 2018 :

- Le 4/07 Il a participé au Bureau Fédéral
- Le 7/8 Il a déjeuné accompagné de Fabien FRYDRYSZAK avec Nando DE COLO. Ils ont échangé au sujet d'une manifestation que Nando DECOLO souhaite organiser pour les 30 ans du pôle Espoirs de Wattignies. Cet évènement se déroulerait le 29 juin 2019 à Orchies.
- Le 23/8 Il a participé à une réunion à la DRJSCS à Lille accompagné d'Olivier D'HALLUIN., en présence de Monsieur DUDOIT, Directeur Adjoint. A l'ordre du jour les difficultés rencontrées pour la mise en place du BPJEPS et les dysfonctionnements qu'il était nécessaire de résoudre.
- Le 24/8 Il a participé au bureau fédéral au Mans et a rencontré les stagiaires du Campus FFBB.
- 25 et 26/8 Il a participé au stage des arbitres NM1 animé par M. HOSSELET à Voiron.
- 27 au 30/8 Il a assuré la formation des Joueurs d'Intérêt Général (JIG). Il souhaite remercier les personnes qui l'ont aidé : Martine NONNON, Olivier DERUWEZ, Fabien FRYDRYSZAK, Rachid RABIAA, Anthony ONA EMBO, Robin LAVECOT, Jean-Michel LY SIN CHENG, Guillaume BAYART et le club de Loos. 4 joueurs et 2 joueuses ont participé à cette formation qui leur permettra d'avoir un contrat de travail avec leur club.
- Le 29/8 Il a déjeuné avec la directrice du CREPS afin de faire un point sur les relations CREPS/LIGUE
- Le 29/08 Il a assisté à une rencontre amicale à Isbergues à l'invitation du Président du club.
- Le 31/8 Il a déjeuné avec le Directeur de HB Sports pour évoquer le contrat de partenariat qui a été reconduit pour la saison 2018/2019

- Le 4/9 Il a participé à une réunion au siège de RMC Sports en présence de David COZETTE
- Le 5/9 Il a participé au bureau LNB à Paris
- 6 au 9/9 Il a participé au stage des arbitres de Jeep Elite et PROB à Lille
- Le 08/09 Il a participé au Comité Directeur fédéral
 Etaient inscrits à l'ordre du jour entre autres :
 - . 3X3, Vivre Ensemble (VxE)
 - . Affiliation possible de structures commerciales type Hoops Factory
 - . Pas de changement nécessaire des statuts des clubs pour faire du 3x3 et du VxE
 - . Modification des tranches pour les délégués à l'AG. Les clubs de pré-nationale passeront dans le décompte des comités départementaux.
 - . Le 30 mars 2019 est prévue une réunion de Zone Nord dans les Hauts-de-France
 - . La FFBB a recruté 6 développeurs 3x3 (Corentin RODRIGUEZ pour les HDF).
- Le 9/9 Il a assisté à la JAPS et à la réunion des entraîneurs des équipes U15 Elite à Saint Quentin.

Paul MERLIOT donne ensuite quelques informations :

- La FFBB a versé 60 000€ au titre de l'aide à l'embauche de notre Directeur Territorial.
- La FFBB va également verser 12 535€ au titre du Fond d'Aide pour la Réforme Territoriale (FART).
- Jean-Pierre SIUTAT nous rendra visite le 5 novembre 2018 au siège de Région à Lille et invitera les présidents des clubs CF/PN ainsi que tous les membres du Comité Directeur.

Paul MERLIOT souhaite également faire un point sur le problème des contrats de location de photocopieurs hérités de la Ligue de Picardie. Jean-Luc DESRUMAUX a étudié les documents et il en ressort les éléments suivants :

Pour les divers contrats en cours, la Ligue doit payer :

- 60 000 € par an jusqu'en septembre 2022
- 5 760 € par an jusqu'en avril 2020
- 72 000 € par an jusqu'en décembre 2022
- 23 760 € par an jusqu'en mars 2019

Soit un total de 161520€/an

A cela il faut rajouter le cout de la photocopie et la maintenance (environ 2 000€)

Les 2 contrats de 72 000 et 23 760€ sont compensés actuellement par la société S2O, sans accord écrit, et quid d'un dépôt de bilan de cette société ?

On peut s'étonner également d'un remboursement anticipé de 26 368€ en juin 2018, alors que la société concernée a déposé le bilan en juillet et avait encore une créance envers la ligue.

A titre de comparaison, la location du photocopieur du secteur Nord/Pas de Calais coûte actuellement 7 876€/an. (à comparer avec les 65 760€ du secteur picard dans le meilleur des cas)

Le Bureau Directeur autorise le Président de la Ligue des Hauts de France à entrer en justice si des anomalies sont constatées dans l'établissement des contrats ou autres.

Paul MERLIOT aborde ensuite des questions remontées du Comité de l'Oise :

Question sur la récupération de la part régionale en cas de non-ré-affiliation d'un club → cette part ne sera pas facturée au Comité de l'Oise.

Demande d'organiser une partie de la formation CQP dans l'Oise → La décentralisation partielle en Picardie est a été validée sous réserve d'un nombre suffisant de stagiaires picards.

Demande de précision sur la participation en coupe régionale → cette saison, la R3M n'est pas concernée par la Coupe Régionale car les poules de 14 équipes imposent déjà de nombreuses rencontres dans la saison.

Il apporte également des réponses à un courrier assez désobligeant adressé par Monsieur BARERE, Président du CS PONTPOINT, au Secrétaire Général de la FFBB

Sensation de mépris qui serait ressentie par les clubs picards : le Président rappelle que tout a été anticipé depuis 2 ans en parfaite collaboration avec les commissions de la ligue de Picardie.

Il rappelle notamment l'énorme travail effectué par Jacques DENEUX et Gérard LEPRETRE sur la commission sportive, les réunions trimestrielles des 2 ETR qui ont abouti à un travail en commun avec un partenariat avec tous les Comités Départementaux, les réunions fréquentes des CRO pour une harmonisation des fonctionnements, et la mise en place d'une commission de discipline régionale par Bernard VERKINDT.....Il rappelle également les travaux du CCR et ses déclarations en clôture de l'AG électorale et lors du 1^{er} Comité Directeur de la Ligue Hauts de France.

Non représentativité des clubs Picards : Paul MERLIOT rappelle que le secteur Picard n'avait que 7 candidats sur les 40 de départ. Il rappelle qu'il a nommé un vice-président Picard (Gérard LEPRETRE) et un représentant en charge des relations avec la Picardie (Daniel MOLLET) invité permanent au Bureau Directeur. Il rappelle qu'un président de club de chaque secteur sera invité à chaque réunion.

Enfin, la FFBB a créé une Commission des Présidents à laquelle participeront le président de la Ligue et les 5 Présidents de Comité. Cette commission est appelée à se réunir trimestriellement.

Pour terminer le Président rappelle que le Comité Directeur est là pour tirer la nouvelle ligue des Hauts de France vers le haut et non pas pour satisfaire de quelconques intérêts particuliers qui seraient un frein à notre développement.

Suite aux difficultés de certains clubs picards de Pré nationale, Paul MERLIOT souhaite que le Bureau statue sur les pénalités prévues au Statut de l'entraîneur.

Le Bureau décide :

Si le club du Secteur Picard évoluant en R1 Féminins et Masculins n'a pas d'entraîneur CQP en début de saison :

2 cas :

- Le club envoie un entraîneur en formation CQP P1 (donc de niveau initiateur ou par reconnaissance des acquis) avec un suivi assidu. Suppression de la pénalité financière.
- Le club n'envoie pas d'entraîneur en formation CQP P1: amende réduite à 100€ par match cette saison, 150 € la saison 2019-2020 et 200 € la saison 2020-2021.

Un club qui n'est pas en règle avec le statut de l'entraîneur en fin de saison ne peut pas monter en N3.

Par ailleurs, le Bureau Directeur décide des nouvelles dispositions financières suivantes :

- Absence de déclaration de staff technique au 01/09 de la saison en cours : 250 €
- Persistance d'absence à la première journée du Championnat : 250 € cumulées

- Absence JAPS : 100 €
- Absence WEPS : 200 €
- Statut non conforme : 100 € par point manquant au contrôle du début de saison (sauf dispositions particulières du secteur Picard)
- Aucun membre du staff déclaré présent sur un match = 30€ par équipe non couverte.
- Absence d'un certain nombre de rencontres (16 exigées) pour les entraîneurs en charge principale d'une équipe : 30€ par rencontre manquante.
- Modification supplémentaire de liste = 100€ (après 2 premiers changements autorisés)

Question de Daniel MOLLET

A partir de quelle date les amendes pour non-présentation de licence seront elles appliquées ?

A partir du 1^{er} octobre 2018. Après cette date, elles seront appliquées SAUF si le retard est imputable au Comité concerné.

Paul MERLIOT informe que nous pourrions recruter un stagiaire chargé de la communication.

SECRETARIAT GENERAL – O. DERUWEZ

Olivier DERUWEZ indique que suite à la fusion, plusieurs démarches ont été entreprises :

- Modification des visuels sur l'Espace Basket
- Remplacement des divers accessoires logotés Ligue NPDC
- Remplacement du stickage des véhicules
- Réalisation des signatures de mail des élus
- Remplacement des kakémonos et autres visuels

D'autres sont en cours de réalisation :

- Réalisation des cartes de visite des élus (en septembre)

Olivier DERUWEZ informe qu'il a entrepris une demande de subvention auprès du Conseil Régional pour le financement de l'emploi de directeur territorial. Il a rencontré un représentant du Comité Départemental Olympique et Sportif pour commencer les démarches. L'aide pourrait représenter 28 000 € sur 4 ans.

Il ajoute qu'un Camp Arbitres validant sera organisé au CREPS de Wattignies du 29 octobre au 2 novembre.

Le montant de l'inscription sera de 380€ (pension complète + hébergement). Il s'adresse aux arbitres départementaux de plus de 18 ans qui pratique déjà l'arbitrage à 2. Il sera encadré par Mathieu HOSSELET (Jeep Elite), Alexandre DEMAN (Jeep Elite), un arbitre R1 et un arbitre du groupe potentiel. A l'issue du camp, les arbitres seront évalués et pourront éventuellement être validés au niveau régional. Les inscriptions seront ouvertes très prochainement.

Olivier DERUWEZ propose la composition de la commission des réclamations pour la saison 2018-2019 : Mathieu HOSSELET, Bruno PEUGNET, Thierry WAESSEM, Baptiste CARIMENTRAND, André BERROYER, Alexandre MARET et Jean-Michel TARTARE. Il rappelle qu'il s'agit de valider la composition de la commission qui a une délégation de pouvoir.

Les élus adoptent la proposition à l'unanimité.

Olivier DERUWEZ propose la composition de la commission sportive pour la saison 2018-2019 : Jacques DENEUX, Gérard LEPRETRE, Olivier D'HALLUIN, Philippe BARBRY et Bernard VERKINDT + les contrôleurs Nathalie BARBRY, Sandrine DEBARGE, Anne-Laurence SIMON, Philippe BARBRY, Jean-Paul BLANPAIN, Gérard LEPRETRE et RUCART R. Il rappelle qu'il s'agit de valider la composition de la commission qui a une délégation de pouvoir.

Les élus adoptent la proposition à l'unanimité.

La composition de la commission de discipline pour la saison 2018-2019 sera proposée lors du comité directeur du mois d'octobre.

DIRECTEUR TERRITORIAL – M. DORMIEU

Michel DORMIEU informe qu'il a assisté ce samedi à la première réunion des directeurs territoriaux à Paris. Il y a eu de nombreux intervenants de qualité et les échanges ont été très intéressants (Présentation du projet fédéral, des orientations politiques et de l'organisation de la FFBB et ses liens avec les Ligues et Comités Départementaux).

Un certain nombre d'informations a été communiqué par le Président Fédéral :

Dans le cadre de FFBB2024 et pour répondre au contexte général et au contexte basket, Il nous faut moderniser nos offres et accepter de rentrer dans le champ concurrentiel (Club 3.0, Digitalisation et club FFBB, Plan Infra).

Les directeurs territoriaux devront travailler en binôme avec les Directeurs Techniques Régionaux qui seront nommés en octobre 2018. Ils accompagneront les Présidents de Ligues dans leurs missions.

Mathieu LACHENAUD a été nommé Responsable du Service FFBB2024 & CLUB 3.0.

Deux réunions des directeurs territoriaux seront programmées chaque saison.

Il faut intensifier l'effort pour la prise en main d'eFFBB par les clubs.

Ensuite, de nombreux directeurs et chefs de service ont détaillé leurs missions au sein de la FFBB.

Michel DORMIEU informe qu'il y a actuellement des problèmes au niveau des gaines de ventilation sur la toiture. Il a fait fonctionner la garantie décennale et un expert passera le 26/9. Nous rencontrons également un problème au niveau du volet roulant de la porte d'entrée.

Il ajoute que le siège de Noyon a été cambriolé. Il a fait réaliser des devis de réparation (porte de garage défoncée notamment). Le montant des travaux se chiffre à 5 500 € qui seront logiquement pris en charge par l'assurance.

Il a procédé à une pré-réservation de l'Espace Isabelle de Hainaut à Bapaume pour la tenue de l'AG régionale qui aura lieu le 22 juin 2019.

Enfin, il a rencontré le cabinet MAZARS en compagnie de Bertrand VANHAMME pour la fusion des comptabilités.

Enfin, il rappelle les dates des Automnales 2018 qui auront lieu les 27 & 28 octobre au NOVOTEL Lesquin.

COMMISSION SPORTIVE – J. DENEUX et G. LEPRETRE

La saison « 1 » des H.D.F. Championnats Hauts de France

➤ L'administration :

- SENIORS et U20 ELITE (Masculins et Féminins), Coupes Régionales et Coupes de France Seniors : SANDRA PUPPATTI
- JEUNES et U20 PROMO, Coupe de France Jeunes : NATHALIE MUTOS
- COORDONATRICE : SANDRA

- **La Commission sportive :**
 - Président : J. DENEUX,
 - Vice-Président : G. LEPRÊTRE
 - Membres : O. D'HALLUIN, P. BARBRY, B. VERKINDT
- **Les contrôleurs de feuilles de marque :**
 - Mmes BARBRY N., DEBARGE S., SIMON AL.
 - MM BARBRY P., BLANPAIN JP., LEPRETRE G., RUCART R.
- **Les championnats féminins : En jaune et rouge les championnats avec changements**
 - **SENIORS : (12+8) R1, 12 R2, (24+8) R3**
 - **JEUNES : (4X4) U13, (4X6) U15, (4X4+2X3) U18, 13 U20.**
- **Les championnats masculins**
 - **SENIORS : (14+12) R1, (2X12+12) R2, (4X14) R3, 24 U20 Elite,**
 - **JEUNES : (4X8) U13, 12 U15 Elite, (4X6) U15, 12 U17 Elite, (4X6) U17, 90(+4) U20 Promotion.**

LES INFOS de l'INTERSAISON :

- 1) Appels à la Chambre d'Appel ou au CNOSF :
 - ✚ BC ORCHIES : maintien en NM1
 - ✚ ARRAS PA : Décision favorable au maintien en NF1 mais NF3 par décision du club.
 - ✚ AS VIEUX LILLE : Décision Bureau Régional annulée en partie et retour en R2.
- 2) Une mise en place très satisfaisante des poules élite régionale.
- 3) Débuts encourageants de notre secrétariat dans la scission des tâches et tous les délais ont été respectés : merci à Sandra et Nathalie sans oublier Christelle qui assure un intérim efficace.
- 4) Des modifications de réglementation à prévoir lors de notre premier Comité Directeur et en particulier une proposition de changement dans la pyramide des championnats.
- 5) Les coupes régionales sont maintenues mais en masculins les équipes R3 et U20 élite ne participent pas cette saison.

L'AVENIR : les prochaines saisons.

CONSTAT :

Les clubs expriment majoritairement des inquiétudes quant aux contraintes de déplacements de la nouvelle Ligue avec :

- ✚ **des poules trop lourdes en R3**
- ✚ **des distances trop importantes, pour deux des poules au moins.**

SOLUTIONS possibles proposées :

- Retour, dès la saison prochaine, à des poules de 12 équipes au maximum,
- Maintien d'un secteur Picard de première phase avec phase terminale HDF
- Retour à 12 par des montées exceptionnelles supplémentaires : 8 de R3 en R2 et 4 de R2 en R1.
- Les secondes phases et /ou les phases finales et titres se disputent en croisements réunissant les deux secteurs.

Saison 2018/2019 / Saison 2019/2020

R3 : 4 poules Hauts de France de 14 = 56

Fin de saison prévue en juin 2019 : 6 montées en R2 et 16 descentes prévues en départements.

Proposition : 4 poules de 12 en saison N+1 dont une pour le secteur picard.

Modifications des modalités de fin de saison (Rééquilibrage des secteurs)

✚ Secteur NPDC : 10 (2+8) montées en R2 et 12 descentes en départements compensant 9 montées des départements +3 montées des poules U20 ELITE)

✚ Secteur Picard : 2 montées en R2 et 4 descentes en départements (4 montées des départements)

R2 : 2 poules de 12 secteur NPDC et 1 poule de 12 secteur Picard soit 36 équipes

Fin de saison prévue en juin 2019 : (6) descentes

Proposition : 4 poules de 10 en saison N+1 dont une pour le secteur picard.

Modifications des modalités de fin de saison (Rééquilibrage des secteurs)

✚ Secteur NPDC : 4+4 montées en R1 et 2 descentes en R3 (+6)

✚ Secteur Picard : 2 montées en R1 et 4 descentes en R3 (équilibre du secteur)

R1 : 1 poule de 14 secteur NPDC et 1 poule de 12 secteur Picard = 26

Fin de saison prévue en juin 2019 : (2+1) montées en N3 et (3+2) descentes en R2

Proposition : 2 poules de 10 en saison N+1 pour le secteur NPDC et une poule de 12 pour le secteur picard.

Modifications des modalités de fin de saison (Rééquilibrage des secteurs) avec montées supplémentaires des poules NPDC

✚ Secteur NPDC : 2 montées en N3 et 2 descentes en R2

✚ Secteur Picard : 1 montée en N3 et 2 descentes en R2

Saison 2019/2020

R3 : 3 poules de 12 secteur NPDC et 1 poule de 12 secteur Picard = 48

Fin de saison 2020 :

Secteur NPDC : 6 montées en R2 et 12 descentes en départements

Secteur Picard : 2 montées en R2 et 4 descentes en départements

R2 : 3 poules de 10 secteur NPDC + 1 poule de 10 secteur Picard = 40

Fin de saison 2020 :

Secteur NPDC : 4 montées en R1 et 6 descentes en R3

Secteur Picard : 2 montées en R1 et 2 descentes en R3

R1 : 2 poules de 10 du secteur NPDC + 1 poule de 12 secteur Picard = 32

Fin de saison 2020 :

Secteur NPDC : 2 montées en N3 et 4 descentes en R2

Secteur Picard : 1 montée en N3 et 2 descentes en R2

Saison 2017/2018

Secteur NPDC : 48 R3 + 24 R2 + 14 R1 = 86

Secteur Picard : 12 R3 + 12 R2 + 12 R1 = 36

TOTAL HDF : 122

Saison 2018/2019

Nombre d'équipes : 56 R3 + 36 R2 + 26 R1 = 118

Secteur NPDC : 46 + 24 + 14 = 84

Secteur Picard : 10 + 12 + 12 = 34

Saison 2019/2020

Nombre d'équipes : 48 R3 + 40 R2 + 32 R1 = 120

Secteur NPDC : 36 + 30 + 20 = 86

Secteur Picard : 12 + 10 + 12 = 34

En projet pour fin 2020 – 2021 :

Nombre d'équipes : 48 R3 + 40 R2 + 30 R1 = 118

Secteur NPDC : 36 + 30 + 20 = 86

Secteur Picard : 12 + 10 + 10 = 32

Proposition validée par le Bureau pour présentation au Comité Directeur et décision.

Paul MERLIOT propose la mise en place d'une caisse de péréquation pour les équipes des poules de R3 pénalisées par les déplacements. Les conditions de la mise en place de cette caisse de péréquation seront précisées lors du prochain Comité Directeur.

Les élus valident la proposition à l'unanimité.

COMMISSION TECHNIQUE – C. DEVOS

Intervention d'Olivier D'HALLUIN

Olivier D'HALLUIN présente un document résumant la répartition des missions de l'ETR.

Il informe que le CREPS de Wattignies a intégré le BPJEPS au Parcours Sup.

Intervention de Valentin OLIOT

Valentin OLIOT a assuré l'organisation de la JAPS à Saint Quentin avec la mise à disposition du Palais des Sports et la participation des entraîneurs du Club de Saint Quentin. 190 entraîneurs étaient présents.

Au programme : intervention de Jérôme NAVIER (thème offensif) et de Valentin OLIOT (nouvelles règles). L'après-midi : intervention concernant la prévention des commotions cérébrales et intervention technique par l'assistant du SQBB (thématique défensive).

L'ensemble des participants a ensuite pu assister à la rencontre SQBB/Orchies.
Valentin remercie le SQBB pour la qualité de son accueil et de son organisation.

Pôle Amiens :

La rentrée s'est bien passée. Actuellement, Valentin OLIOT travaille sur la finalisation des dossiers médicaux et la création des profils 3x3 des polistes.

Il a rencontré le nouveau chef d'établissement qui lui a présenté de nouvelles règles et l'aménagement des emplois du temps.

Formation arbitres :

Valentin OLIOT a programmé des regroupements dans le cadre de la formation régionale : 15 octobre, 5 janvier et 4 février.

Intervention de Jean-Michel LY SIN CHENG :

Jean-Michel LY SIN CHENG signale la création du comité stratégique de l'IRFBB qui est composé de Jean-Michel LY SIN CHENG (président), Paul MERLIOT (représentant de la FFBB), Jacques DENEUX (Formateur), Olivier D'HALLUIN (CTS), Mathieu HOSSELET (CTA) et Ingrid ZIELINSKI (consultante).

Le 12 octobre, il participera à une réunion à Paris au sujet de l'IRFBB.

Intervention de Fabien FRYDRYSZAK

Fabien FRYDRYSZAK signale que la semaine d'intégration des polistes s'est très bien passée.

Il travaille actuellement à la mise en place d'une collaboration étroite avec les staffs des équipes engagées en championnat U15 Elite.

BASKET SANTE – M. NONNON

Martine NONNON signale qu'une formation animateur Basket Santé aura lieu du 17 au 21 septembre au CREPS de Wattignies. La Ligue finance la formation des 5 premiers inscrits à hauteur de 400€ (remboursement dès l'obtention du premier label basket santé par le club du stagiaire).

Sept licenciés des HDF sont inscrits. Il reste 3 places et les inscriptions seront closes ce jeudi.

Elle ajoute que Petite-Synthe a obtenu un label pour cette saison.

Elle va rencontrer Sylvie BRICOUT (CD80) pour travailler sur le développement du Basket Santé sur le secteur picard.

GRANDS EVENEMENTS – M. LEIGNEL

Monique LEIGNEL signale que l'organisation des Opens se passe bien.

Elle en rappelle les dates et lieux :

Dimanche 23 septembre à Gouvieux et Nogent sur Oise

Samedi 22 et dimanche 23 septembre à la JFL Lambersart (masculins) et au BLM Lambersart (féminines).

BASKET 3x3 – S. HEMBERT et JM LY SIN CHENG

Paul MERLIOT propose de réorienter les missions de la commission sur l'aide aux clubs pour l'organisation de tournois 3x3 (formation à event maker). Une réunion avec la commission va être programmée prochainement.

CRO – JM. TARTARE

Jean-Michel TARTARE informe les élus que la CRO a rencontré quelques problèmes de fonctionnement avec la COMED pour la validation des dossiers médicaux (enregistrement).

La formation régionale a débuté avec 23 arbitres stagiaires.

Le recyclage des arbitres régionaux aura lieu ce week-end au CREPS de Wattignies (samedi : R3 + Stagiaire et dimanche : R1 + R2). Le rattrapage est prévu le 7 octobre.

Recyclage des OTM fédéraux : 68 OTM validés sur 97 présents (70%). Le rattrapage aura lieu dans les secteurs le 7 octobre.

Formation au chronomètre des tirs pour les clubs de R1 : les séances se dérouleront à Phalempin et Noyon le samedi 15 septembre (30 inscrits à Noyon et 20 sur Phalempin).

A ce jour, 450 matchs amicaux ont été déclarés et désignés.

COMMISSION DE DISCIPLINE – B. VERKINDT

Bernard VERKINDT informe les élus que la composition de la commission de discipline est pratiquement bouclée.

Il fait un bilan de sa participation au Campus FFBB qui comptait seulement 8 stagiaires pour le module sur la commission de discipline. Le travail a été sérieux et a permis de revenir sur plusieurs évolutions :

Faute Technique : 3^{ème} FT = un week-end de suspension + pénalité financière ; 4^{ème} FT = pénalité financière seulement ; 5^{ème} FT et les suivantes = dossier de discipline

Les présidents de commissions régionales ne peuvent plus siéger à la commission de discipline.

La composition de la future commission régionale de discipline sera proposée lors du comité directeur du mois d'octobre. Il y aura un président et des vice-présidents en charge des commissions décentralisées (Nord, Pas-de-Calais et Picardie).

Paul MERLIOT informe qu'il faudra réaliser une comptabilité séparée de la commission de discipline (dépenses et recettes) pour prévoir les éventuels versements aux comités en fin de saison.

Bernard VERKINDT ajoute qu'il va intervenir lors du recyclage des arbitres régionaux.

TRESORERIE – B. VANHAMME

Bertrand VANHAMME informe les élus que l'Indemnité kilométrique passe à 0.36€/km (augmentation de 0,01€)

Péréquation : un club n'a pas payé ses mensualités et donc le remboursement des clubs n'a pas pu encore être fait.

Pour cette saison, les prélèvements de la caisse de péréquation vont être mis en place prochainement.

Mise en place du programme CEGID en cours.

Paul MERLIOT ajoute que la subvention CNDS a baissé de 25% Seules deux actions sont financées : le fonctionnement de l'ETR et la formation des arbitres.

INVITE – Y. CHATELAIN (Président du PAC Guise)

Monsieur CHATELAIN expose un problème qu'il rencontre avec son équipe U20 qui n'a pas pu être prise dans un championnat (Elite ou Promotion) mais il a besoin de cette équipe pour respecter les obligations sportives.

Jacques DENEUX propose de composer une poule de 3 avec 2 clubs des HDF qui sont en attente également. Les 3 clubs pourront ensuite intégrer la seconde phase à partir du mois de janvier.

Monsieur CHATELAIN conclue qu'il a été extrêmement impressionné par les travaux du Bureau Directeur et il remercie le Président de son invitation.

L'ordre du jour étant épuisé,
Le Président clôture la séance 21h50.

Le Président,
P. MERLIOT

Le Secrétaire Général,
O. DERUWEZ